

Santé et justice

La santé, et plus précisément sa protection, est au cœur de nos sociétés modernes. Elle occupe une place de plus en plus importante dans les salles d'audience, miroirs de ces évolutions.

La crise internationale provoquée par la Covid-19 interroge les principes que l'on pensait immuables du droit médical, qu'avait consacrés la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Elle bouscule les distinctions traditionnelles notamment entre les règles nationales et supranationales et celles de droit privé et de droit public. Au-delà de cette crise, la santé apparaît comme un révélateur des métamorphoses de nos sociétés et de l'évolution du droit qui les accompagne : numérique, environnement, place des experts...

Aussi, si la relation médicale est à l'aube d'une révolution numérique, la responsabilité médicale est également le signe d'évolutions importantes de l'institution judiciaire.

Les exemples sont nombreux et la Cour de cassation participe pleinement à ces évolutions en développant en la matière un dialogue des juges, particulièrement avec le Conseil d'Etat avec lequel elle partage le contentieux du droit de la santé. Il apparaît ainsi légitime qu'elle contribue aux réflexions et aux débats qu'elles suscitent.



5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01

Les colloques et conférences organisés par la Cour de cassation sont diffusés en direct puis accessibles en différé sur son site internet, Youtube, Twitter et Facebook



CONFÉRENCES - CYCLE 2022



Programme 2022

Grand'chambre de la Cour de cassation
17H - 19H

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



Responsables scientifiques

Dorothee DIBIE, magistrate, présidente de la chambre du droit médical du tribunal judiciaire de Nanterre,
professeure associée à l'université Paris 8
Bénédicte BOYER-BEVIERE, maîtresse de conférences à l'Université Paris 8

25 mars 2022

Séance inaugurale

Responsabilité médicale et hospitalière et dialogue des juges

8 décembre 2022

L'expertise, source de droit ?

Modératrice :

Dorothee DIBIE, magistrate, présidente de la chambre du droit médical du tribunal judiciaire de Nanterre, professeure associée à l'université Paris 8

Intervenantes :

Domitille DUVAL-ARNOULD, conseillère doyenne de la première Chambre civile de la Cour de cassation

Mireille BACACHE, professeure de droit, conseillère en service extraordinaire à la Cour de cassation

Cécile BARROIS de SARIGNY, maîtresse des requêtes au Conseil d'Etat, rapporteure adjointe auprès du Conseil constitutionnel, rapporteure publique près la formation spécialisée chargée du contentieux de la mise en œuvre des techniques de renseignement soumises à autorisation et des fichiers intéressant la sûreté de l'Etat

20 mai 2022

L'indemnisation des préjudices corporels à l'heure de l'open data

Modérateur :

Benoît MORNET, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation

Intervenants :

Amandine CAYOL, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Caen

Jean-Gabriel GANASCIA, professeur d'informatique à la Faculté des sciences de Sorbonne Université

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ, professeur de droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc